

Programme de soutien au rétablissement



**Suivi
personnalisé**

Accompagnement

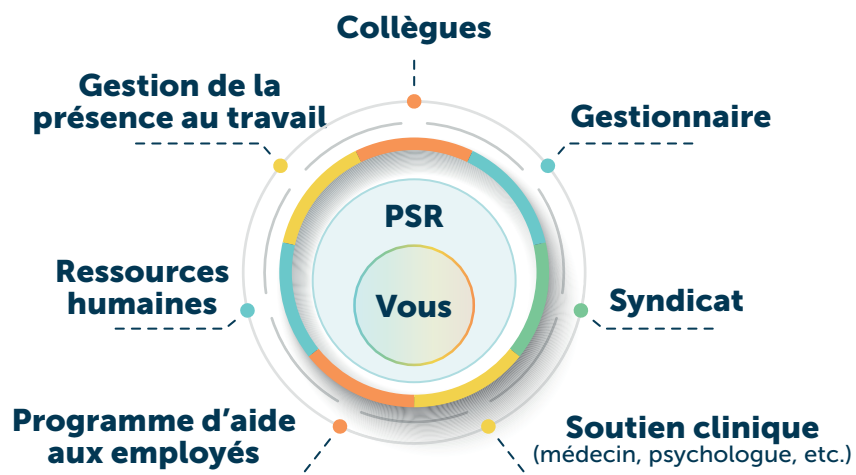
**Outils
et ressources**

**Réintégration
sur mesure**

Un arrêt de travail pour des raisons de santé physique ou psychologique demeure une expérience difficile où la confiance en soi est souvent mise à rude épreuve. En tenant compte de vos besoins, le programme de soutien au rétablissement (PSR) propose une démarche qui prend appui sur une approche qui favorise la participation active de la personne.

Notre rôle

Nous agissons en tant qu'agent pivot qui assure le lien entre les différents intervenants pouvant être impliqués dans votre rétablissement.



Les bienfaits du programme

- Vous êtes au cœur de la démarche.
- Vous êtes accompagné par votre employeur pendant votre arrêt de travail ou lors de votre retour au travail.
- Vous avez accès à des outils ou des ressources en fonction de vos besoins.
- La possibilité de diminuer les préoccupations et le stress entourant votre retour au travail.

Les mesures disponibles

- Évaluation régulière de vos besoins et identification des obstacles pouvant limiter votre rétablissement et votre retour au travail.
- Faire appel à des ressources externes ou des partenaires internes, au besoin.
- Communication avec votre médecin traitant et les professionnels de la santé, au besoin.
- Élaboration avec vous et vos intervenants d'un plan d'action pour un retour au travail adapté à vos besoins spécifiques.
- Planification d'une rencontre avec vous et votre gestionnaire pour préparer votre retour au travail.
- Assurer un suivi pendant votre retour au travail afin qu'il soit sain et durable.

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec